

Aristote ou Rousseau ? Les fondements philosophiques du débat sur le « mariage » pour tous (II)

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 8 mai 2013



Ce remarquable article sur les questions philosophiques qui sous-tendent l'affaire du « mariage » des couples de même sexe vient d'être publié par le site australien [MercatorNet](#). Son auteur, Robert R. Reilly, est ancien membre de l'Administration de Reagan, spécialiste des affaires internationales et de l'islam. Voici ma traduction de la deuxième partie de ce texte, dont j'ai publié la première partie le 29 avril, sous le titre : « Rousseau a pavé le chemin du "mariage" homosexuel ». C'est [par ici](#).

Il s'agit de comprendre, en effet, ce qui sépare fondamentalement les partisans et les adversaires du « mariage pour tous », et de préciser les notions de nature et de « contre-nature » de manière à mieux aborder les débats, les conflits et les attaques qui vont se multiplier dans les mois qui viennent.

Après la première partie sur la philosophie classique et réaliste, cette deuxième livraison montre comment Rousseau et les « Lumières » ont subverti le sens du mot nature. – J.S.

L'inversion d'Aristote par Rousseau

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) a mis la notion de nature selon Aristote sens dessus dessous. Aristote disait que la nature est définie non seulement par ce qu'est l'homme, mais par ce qu'il doit être. Rousseau, au contraire, soutient que la nature n'est pas une fin (une telos) mais un commencement : la fin de l'homme est son début. Il n'a pas une nature immuable. « Nous ne savons pas ce que notre nature nous permet d'être », écrivait Rousseau dans son Emile. Ce point de vue a été décliné pour le XXe siècle par John Dewey qui affirmait : « La nature humaine est de ne pas avoir de nature. » Il n'y a pas de devenir « obligé » pour l'homme, pas d'impératif moral. Il n'y a pas de dessein, ni pour l'homme, ni dans la nature ; par conséquent, l'existence est dépourvue de tout principe rationnel. Cela signifie qu'il n'y a pas d'entéléchie, rien qui ressemble au fait « d'avoir sa propre fin en soi » comme le disait Aristote. Et même, la raison elle-même n'est pas naturelle à l'homme, selon Rousseau – alors que pour Aristote elle est l'essence même de l'homme. Pour Rousseau, les racines de la raison plongent dans ce qui est irrationnel. La raison est la servante des passions, et non de la

vérité.

A l'inverse d'Aristote, Rousseau affirmait que l'homme, par nature, n'est pas un animal social et politique doué de raison. A la différence d'Aristote, Rousseau ne part pas de la famille, mais d'un individu isolé à l'état de nature, où le pur « sentiment de sa propre existence » était tel qu'« on se suffisait à soi-même, comme Dieu ». La nature devient un substitut profane au jardin d'Eden. Mais ce dieu satisfait de lui était asocial, amoral et pré-rationnel. Ses accouplements avec des femmes se faisaient au hasard et ne formaient aucun attachement durable. La famille ne lui était pas naturelle. Comme l'écrivait Rousseau dans son Discours sur l'origine des inégalités, « La faim, d'autres appétits lui faisant éprouver tour à tour diverses manières d'exister, il y en eut une qui l'invita à perpétuer son espèce ; et ce penchant aveugle, dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisit qu'un acte purement animal. Le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnaissaient plus, et l'enfant même n'était plus rien à la mère sitôt qu'il pouvait se passer d'elle. » (Rousseau, de fait, abandonna ses cinq enfants.) Le Marquis de Sade exprima un sentiment en tous points rousseauiste dans Juliette, en écrivant que « toutes les créatures naissent isolées et sans aucun besoin les unes des autres ».

Ce n'est qu'au moment où, par un « accident » inexplicable, un homme dut s'associer avec un autre, que son autonomie semblable à celle d'un dieu prit fin. « L'homme est bon par nature », disait Rousseau, mais d'une façon ou d'une autre nous sommes tombés de cet état de nature. Ce que l'homme est devenu est le résultat non de la nature mais de cet « accident », qui d'une certaine manière a également déclenché son usage de la raison. Rousseau insiste sur le caractère accidentel de l'association de l'homme au sein de la société pour mettre l'accent sur son caractère non naturel et artificiel. Elle n'était pas nécessaire. Mieux : elle n'aurait jamais dû se produire. Aristote enseignait que l'on n'arrive pas seul à la perfection ; l'homme a besoin de la société et de l'ordre politique pour développer pleinement son potentiel. La polis lui est nécessaire. Rousseau assurait au contraire que l'homme commence dans un état de perfection, que la constitution de la société lui arrache.

Voici la manière dont Rousseau posait cette thèse dans son Discours sur l'origine de l'inégalité : « Cet état [de nature] était le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, et il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. L'exemple des sauvages qu'on a presque tous trouvés à ce point semble confirmer que le genre humain était fait pour y rester toujours, que cet état est la véritable jeunesse du

monde, et que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, et en effet vers la décrépitude de l'espèce. »

Dans le Discours sur les sciences et les arts, Rousseau se faisait fort de montrer les influences délétères de la civilisation et du « progrès » sur l'homme, dont les « âmes ont été corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection ». Dans son Rousseau, juge de Jean-Jacques, il se décrit lui-même comme ayant affirmé le « grand principe que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. (...) Le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement ». Rousseau écrit qu'« il nous fait voir l'espèce humaine meilleure, plus sage et plus heureuse dans sa constitution primitive, aveugle, misérable et méchante à mesure qu'elle s'en éloigne ».

La société résultant de ce « fatal événement » du hasard a corrompu l'homme. C'est ce que Rousseau substitue au péché originel. Par son association avec autrui, l'homme a perdu le sentiment auto-suffisant « de sa propre existence ». Il a commencé à vivre par rapport à l'estime d'autrui (amour-propre) plutôt que dans l'estime de lui-même (amour de soi). De cette manière, l'homme a été « aliéné » de lui-même et est devenu esclave des autres. Voilà ce que voulait dire Rousseau en écrivant : « L'homme est né libre et partout il est dans les fers. » Nous trouvons ainsi chez Rousseau l'origine de l'idée marxiste de l'exploitation, menée plus avant en des temps plus récents par l'assertion existentielle de Jean-Paul Sartre : « L'enfer, c'est les autres. » Si l'enfer, c'est les autres, alors le ciel doit être soi.

Néanmoins, Rousseau savait que l'état pré-rationnel, asocial d'un paradisiaque isolement à l'état de nature était perdu pour toujours, à la manière du jardin de l'Eden. Mais il pensait qu'un Etat tout-puissant pouvait améliorer la situation de l'homme aliéné. Pour approcher au plus près de la rédemption profane, l'homme doit abolir ces formes d'association dépendante qui l'ont rendu esclave d'autres hommes et toujours maintenu en dehors de lui-même. Il doit couper, autant que faire se peut, ses relations avec les autres membres de la société afin de pouvoir se rendre à lui-même le sentiment de son existence. Comment faire ?

L'Etat exige une dépendance totale

Rousseau a décrit l'accomplissement de cette condition : « Chaque personne serait alors totalement indépendante par rapport à tous les autres hommes, et dépendrait totalement de l'Etat. » L'Etat pourrait restaurer un simulacre de ce bien-être originel en éliminant toutes les relations sociales subsidiaires de l'homme. En détruisant les attaches familiales, sociales et politiques, l'Etat pourrait rendre chaque individu dépendant de l'Etat et indépendant par rapport à autrui. L'Etat est le véhicule permettant de rapprocher les gens afin qu'ils puissent être séparés : une sorte d'individualisme radical sponsorisé par l'Etat.

Le programme de Rousseau consistait à politiser totalement la société et sa première cible fut le fondement de la société – le premier moyen par lequel les hommes sont éloignés de cet égocentrisme où Rousseau aimerait les voir retourner : la famille. Pour détruire la famille, Rousseau proposait de lui enlever sa fonction première d'éduquer ses enfants, et que cette fonction soit dévolue à l'Etat. « L'autorité publique, en prenant la place du père et en se chargeant de cette importante fonction, devrait acquérir ses droits en le déchargeant de ses devoirs. » Le père est censé se consoler avec la pensée qu'il lui reste encore quelque autorité par rapport à ses enfants en tant que « citoyen » de l'Etat. Sa relation avec ses enfants s'est métamorphosée en relation purement politique.

Les attaques de Rousseau contre la famille et son recours exclusif à l'Etat comme véhicule exclusif de la rédemption de l'homme constituent le prototype pour tous les révolutionnaires ultérieurs. Le programme est toujours le même : la société, responsable de tous les maux, doit être détruite. En vue de promouvoir la « fraternité » universelle, la seule source où le mot « frère » puisse trouver son sens – la famille – doit être éliminée. Une fois la société atomisée, dès lors que la famille aura cessé de s'interposer entre l'individu et l'Etat, l'Etat sera libre de transformer par la force l'individu isolé pour en faire n'importe quel type d'« homme nouveau » que les visionnaires révolutionnaires auront imaginé.

La famille artificielle

Nous voici donc arrivés à un moment de la plus haute signification pour notre réflexion. Si la famille est artificielle par ses origines, ainsi que l'affirmait Rousseau, alors elle peut être changée et réaménagée de n'importe quelle façon qui puisse être voulue par l'Etat, ou par autrui. Il s'agit simplement d'un glissement conventionnel, quelque chose qui change dans un artefact culturel. Nous pouvons modifier les relations humaines de n'importe quelle façon. Celui qui a suffisamment de pouvoir peut faire ces modifications à sa propre guise. Il n'y a pas de critère dans la nature auquel il faille adhérer ou à l'aune duquel on puisse le juger. S'il n'y a pas de nature, alors il ne peut d'aucune façon y avoir un problème par rapport aux actes homosexuels ou au mariage des couples de même sexe – ni avec bien d'autres choses non plus. Faire remarquer qu'il n'a jamais rien existé dans l'histoire de comparable à un mariage homosexuel est superflu, de ce point de vue, puisque la « nature » de l'homme est malléable. Elle est le produit de l'histoire. L'histoire avance et l'homme change avec elle. Ou plutôt : l'homme peut se changer lui-même selon ses désirs, aussi longtemps qu'il a les moyens de le faire. Puisque les choses n'ont pas leur fin en elles-mêmes, quiconque est assez puissant pour le faire peut la leur attribuer.

Telle est la philosophie du sophiste Calliclès dans Gorgias, lorsqu'il dit à Socrate : « La vérité, que tu prétends chercher, Socrate, la voici : le luxe, l'incontinence et la liberté, quand ils sont soutenus par la force, constituent la vertu et le bonheur ; le reste, toutes ces belles idées, ces conventions contraires à la nature, ne sont que niaiseries et néant » (492c). Avec le concours de la force, la vertu devient exactement ce que vous voulez. Il ne s'agit pas de conformer son comportement aux fins rationnelles de la nature, mais de conformer les choses à ses désirs. La raison devient alors l'instrument qui permet de le faire. Pour Rousseau, l'homme est une créature de désirs et d'appétits, auxquels sa raison est subordonnée. L'hôte de Rousseau en Angleterre, David Hume, a écrit dans son Traité sur la nature humaine : « La raison est, et ne devrait être davantage que l'esclave des passions et ne doit jamais prétendre à aucun office que de les servir et de leur obéir. » La raison n'est plus, dès lors, le moyen par lequel l'homme atteint sa fin dans la connaissance et la contemplation du bien. Elle est un outil pour assouvir les passions. L'inversion d'Aristote est ainsi complète.

Lois naturelles ou droits naturels ?

Calliclès, en version contemporaine, ne s'exprimerait pas avec autant de franchise qu'il le fait devant Socrate. Il envelopperait son inversion de la loi naturelle du langage du « droit naturel », de manière à ce que cela puisse paraître la même chose, tout en étant l'exact contraire – ainsi que le fit Rousseau. Si vous êtes un homosexuel actif, vous revendiquez un « droit » aux actes sodomites et au mariage homosexuel. Alors que « droit naturel » sonne comme « loi naturelle » ce n'est, comme l'a expliqué le P. James Schall, pas du tout la même chose.

« La théorie moderne du droit naturel », écrit-il, « est une théorie de la volonté, une volonté qui n'a pas d'autre présupposé qu'elle-même. Dans sa version politisée, elle aura été l'alternative la plus durable et la plus dangereuse à une loi naturelle basée sur la réalité ontologique de ce qu'est l'homme.

« Dès lors que le droit naturel devient le fondement accepté de la vie politique, l'Etat est libre d'y placer n'importe quel contenu, comme il le désire, y compris la réécriture ou l'élimination de la loi naturelle. La tradition constitutionnelle de jadis pensait que l'Etat était, en lui-même, à la fois le résultat naturel de la nature de l'homme et, et tant que tel, un frein pour l'Etat. Mais si l'homme n'a pas de "nature", il est libéré de cette contrainte. Le droit naturel moderne signifie que rien ne limite l'homme ou l'Etat, si ce n'est ce que l'homme veut. Il peut vouloir toute chose qu'il est capable de faire arriver, qu'elle soit tenue ou non pour contraire à la loi naturelle. »

Ce qui se joue actuellement dans la bataille du mariage des couples de même sexe n'est rien de moins que cela.

Sans parler directement de Calliclès ou de Rousseau, celui qui était alors le cardinal Joseph Ratzinger a dit dans *Le sel de la terre* quelque chose qui caractérise cette école de pensée : « L'idée que la "nature" a quelque chose à dire n'est plus admissible ; l'homme doit disposer de la liberté de se remodeler à volonté. Il doit être libéré de toutes les données antérieures de

son essence. Il fait de lui-même ce qu'il veut, et c'est seulement de cette manière qu'il est véritablement "libre" et libéré. Derrière cette approche se trouve une rébellion de la part de l'homme contre les limites qui sont les siennes en tant qu'être biologique. A la fin, c'est une révolte contre notre état de créatures – une édition moderne, nouvelle, des tentatives immémoriales d'être Dieu, d'être comme Dieu. »

Voilà la perspective anthropologique et métaphysique au sein de laquelle le mouvement en faveur du mariage des couples de même sexe argumente son cas. Accepter le mariage des couples de même sexe revient à accepter l'ensemble de la perspective d'où elle émane, y compris l'assertion selon laquelle « la nature humaine est de ne pas avoir de nature ». Mais la nature humaine n'est rien d'autre que ce qui fait que l'on est un être humain. Rejeter cela, c'est nier l'humanité, nier ce qui est.

Robert Reilly

Source

:

http://www.mercatornet.com/articles/view/the_road_to_same_sex_marriage_was_paved_by_rousseau

© [leblogdejeannesmits](#) pour la traduction.

• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)

[Réseau Riposte catholique](#)